



ASSOCIATION DES COMMUNES GENEVOISES

Boulevard des Promenades 20 - 1227 Carouge

Tél. 022 309 33 50 Fax 022 309 33 55

Correspondance : case postale 1276

info@acg.ch - www.acg.ch

Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport
Madame Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'Etat
Case postale 3925
1211 Genève 3

Carouge, le 5 mai 2015

Concerne : avant-projet de loi sur l'accueil préscolaire

Madame la Conseillère d'Etat,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée générale du 22 avril 2015 de notre Association, à l'unanimité des communes présentes, a décidé de préavisser favorablement l'avant-projet de loi sur l'accueil préscolaire qui fait actuellement l'objet d'une vaste consultation.

Cela étant, cette même Assemblée a souhaité que les places d'accueil offertes par des institutions à prestations restreintes, ainsi que par des accueillantes familiales œuvrant en qualité d'indépendantes, soient prises en considération comme l'une des composantes de l'offre. Il s'avère, en effet, que ces modes de garde répondent à une partie de la demande globale, notamment sous l'angle de l'intégration et de la socialisation des enfants. Cette requête ne visant, de surcroît, pas à étendre le cercle des bénéficiaires des subventions cantonales, devrait pouvoir être admise sans difficulté.

Enfin, nous tenons à vous exprimer nos plus chaleureux remerciements pour la réelle concertation qui a prévalu tout au long de nos discussions. Notre gratitude va également à Mme Eléonore Zottos et à ses collègues du Département qui se sont investies avec beaucoup de compétence dans ce projet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.

Le Directeur général

Alain Rütsche

La Présidente

Catherine Kuffer-Galland